



Je choisis



JUSTICE CGC

CSA de la Cour d'Appel  
d'Aix-en-Provence

## POURQUOI NOUS FAIRE CONFIANCE?

### UN SYNDICAT DYNAMIQUE, EFFICACE ET INDÉPENDANT

Implanté au sein du Ministère de la Justice depuis 2010, le syndicat **JUSTICE CGC** œuvre depuis toutes ces années pour **la défense de nos statuts**, pour **une rémunération juste** et **une amélioration de nos conditions de travail**, dans un esprit constructif mais toujours combatif.

Seul syndicat qui se consacre uniquement aux fonctionnaires du Ministère de la Justice, notre syndicat considère qu'il est indispensable que les compétences, l'expérience et le savoir-faire qui sont les atouts des femmes et des hommes de cette institution soient enfin reconnus. Notre équipe a une parfaite connaissance du ressort et de ses conditions de travail particulièrement difficiles ce qui est un atout majeur pour vous défendre efficacement.

### UN SYNDICAT FORT D'UN ANCRAGE NATIONAL

Notre syndicat est affilié à la CFE-CGC, qui assure sa représentation dans les instances nationales telles que le conseil commun de la Fonction publique (instance générale du dialogue social) et le conseil supérieur de la Fonction publique de l'Etat (consulté sur tous les projets de texte modifiant les statuts des fonctionnaires).

## QUEL EST L'ENJEU DE VOTRE VOTE?

Le comité social d'administration résulte de la fusion entre l'ancien comité technique (CT) et l'ancien comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

À partir de janvier 2023, le comité social est chargé de l'examen des questions collectives de travail à l'échelon duquel il est institué :

- fonctionnement et organisation des services ;
- accessibilité des services et qualité des services rendus ;
- orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines ;
- lignes directrices de gestion en matière de mobilité, de promotion et de valorisation des parcours professionnels ;
- enjeux et politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations ;
- protection de la santé physique et mentale, hygiène, sécurité des agents dans leur travail, organisation du travail, télétravail, enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, amélioration des conditions de travail.

C'est une instance dans laquelle les représentants du personnel :

- sont consultés sur les projets de texte relevant du champ de compétence du comité social ;
- débattent avec les représentants de l'administration des orientations générales sur les politiques de ressources humaines ;
- sont informés de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion des ressources humaines.

Une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FS) est créée au sein du comité social d'administration quand les effectifs concernés sont supérieurs à 200.

# NOTRE PROGRAMME



## REVOIR LES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

L'administration doit tenir compte de la richesse de ses effectifs pour construire la Justice de demain et doit offrir de réelles opportunités de carrières enrichissantes et évolutives.

La gestion de la carrière doit également être cohérente :

Actuellement, nos carrières sont largement dépendantes des magistrats alors qu'ils ne sont même pas nos supérieurs hiérarchiques directs. Nous voulons la suppression de l'avis des chefs de juridiction ou de cour pour les mutations, les avancements, les demandes de congé formation etc.

Attribuer la gouvernance des juridictions aux directeurs permettra que les magistrats n'aient plus à régir nos droits individuels et n'interviennent plus sur l'organisation et le fonctionnement des juridictions. Nous souhaitons également que les greffiers puissent accéder à la catégorie A et que les adjoints administratifs puissent être très largement requalifiés en catégorie B. Pour les adjoints techniques nous proposons la fusion avec le corps des adjoints techniques de l'administration pénitentiaire afin de leur offrir des opportunités d'évolution qui sont inexistantes actuellement. Pour les attachés nous souhaitons favoriser l'accès au corps des administrateurs civils et sécuriser les parcours professionnels notamment dans les emplois fonctionnels en augmentant les durées d'affectation. Les secrétaires administratifs doivent être recentrés sur leur cœur de métier et bénéficier de réelles opportunités de carrière.

**L'institution ne fonctionnerait pas sans les agents, l'administration doit donc enfin reconnaître leur investissement à leur juste valeur.**

**Il faut également que puisse être garantie l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et que la lutte contre toutes les formes de discriminations soit une priorité.**



## REVALORISER LA REMUNÉRATION

**Revalorisation des grilles indiciaires de tous les agents** car celles-ci sont indignes et ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités et de leurs compétences.

**Refonte totale des NBI attribuées aux agents** avec la prise en compte de la particulière technicité de certaines fonctions.

**Revalorisation du socle de l'IFSE et du plafond du CIA**, le régime indiciaire doit être privilégié mais nous voulons aussi que le régime indemnitaire soit plus juste. Nous exigeons qu'il n'y ait plus de différence dans le montant de l'IFSE entre les agents se trouvant dans des situations équivalentes.

**Intégration des primes dans le calcul de la retraite**

**Mais aussi :**

**Augmentation de l'indemnité d'astreinte de 50€ à 100€ au même titre que les magistrats**

**Augmentation de la rémunération des heures supplémentaires de jour comme de nuit**

**Augmentation de l'aide à l'installation des personnels de l'Etat (AIP) à 10000€**

**Obtention de tickets restaurant à l'instar d'autres ministères**

**Augmentation des budgets liés à l'action sociale**

# NOTRE PROGRAMME



## PRESERVER NOTRE SANTE AU TRAVAIL

**Mettre en application la politique de prévention des risques psycho-sociaux et le plan de santé au travail**

Nous voulons que ce ministère mette en œuvre un véritable plan de lutte contre les risques psycho-sociaux. Nous réclamons, entre autres :

- l'octroi de véritables moyens pour la prévention des risques psychosociaux (augmentation des budgets de formation et de prévention)
- le développement des partenariats avec des acteurs extérieurs en lien avec cette problématique (médecine de prévention, acteurs de la santé dédiés)
- le déploiement d'actions fortes dans la lutte contre les violences et les discriminations.

**Mettre un terme à la pénurie de personnel**

Plus que de recruter des contractuels, nous exigeons des recrutements pérennes, une meilleure anticipation des départs en retraite avec par exemple l'affectation en surnombre de greffiers lors des mouvements. Il faut recruter plus et recentrer chacun sur son cœur de métier.

**Il est indispensable que cesse le report de la charge de travail sur nos collègues et que soit préservée notre santé. Il faut également que cesse la dictature des statistiques.**

**Soutenir nos collègues en situation de handicap de manière plus efficace**

Les aménagements de poste doivent être plus rapides. Nous voulons un circuit de traitement des demandes plus efficace afin d'éviter d'attendre des mois l'achat de matériel ou de prise en charge adaptée. Les budgets doivent être augmentés pour que nos collègues puissent travailler. Le ministère doit accélérer les investissements pour aménager les locaux et obliger les décideurs à le faire. Il faut aussi mettre en œuvre la promotion des fonctionnaires en situation de handicap comme le prévoit la loi de transformation de la Fonction publique.



## ÊTRE MIEUX FORMÉ

- Créer des formations d'adaptation à l'emploi en cas de changement de fonction.
- Recentrer les formations sur site ou sur les SAR pour encourager les collègues à se former.
- Augmenter l'offre générale de formation par l'augmentation des budgets.
- Accompagner les agents dans l'utilisation des logiciels et supprimer ceux qui sont inadaptés ou inutiles.



## CONCILIER VIE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

- Favoriser le développement du télétravail
- Appliquer le droit à la déconnexion et le respect du temps de travail (notamment avec la suppression des audiences tardives)
- Instaurer de nouvelles autorisations d'absence pour l'accompagnement à des soins médicaux, l'acclimatation des enfants à la crèche...
- sécuriser les postes occupés par des femmes enceintes



## ENCOURAGER LA MOBILITÉ

### Rendre la mobilité attractive

Il convient de limiter la fuite des compétences et de fidéliser les agents en poste dans certains territoires où le turn-over est aujourd'hui important.

A ce titre, nous demandons l'extension pour l'ensemble des postes à faible attractivité du dispositif d'accompagnement renforcé à la mobilité mis en place actuellement par la Chancellerie pour les magistrats et certains fonctionnaires (Exemple : affectation d'une durée minimale de 3 ans sur le ressort de la CA de Cayenne ou une juridiction de Mayotte avec en contre partie une affectation assurée à l'issue sur un poste choisi par l'agent).

### Faciliter l'installation

Dans certaines zones, nos collègues n'arrivent pas à se loger décemment ni à concilier leur vie personnelle et professionnelle. Nous voulons que le budget relatif au logement pour les fonctionnaires de ce ministère soit doublé. Des dispositifs de garde d'enfants doivent être développés (accueil préférentiel dans des structures, aide financière au paiement des frais de garde, en dehors des aides interministérielles insuffisantes).

Nous demandons la suppression de la durée minimale d'affectation prévue par les lignes directrices de gestion.



## CSA DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Je choisis



JUSTICE CGC

## VOS CANDIDATS



**1- ÉLISE COMPANYY**, directrice des services de greffe, TJ MARSEILLE



**2- MARC NADAL**, adjoint technique, CA AIX-EN-PROVENCE

**3- PATRICIA CARDI**, greffière, CA AIX-EN-PROVENCE

**4- JANICK ESTELLIN**, greffière, TJ TOULON

**5- SANDRINE LICINI**, adjointe administrative, CA AIX-EN-PROVENCE

**6- ANTHONY MARCIANO**, adjoint technique, TJ MARSEILLE

**7- ALINE FROELIGER**, greffière, TJ DRAGUIGNAN

**8- MURIEL FREGONA**, greffière, CA AIX-EN-PROVENCE

**9- EMMA INGHILLERI**, greffière, CA AIX-EN-PROVENCE

**10- ELISABETH CROIX**, adjointe administrative, CA AIX-EN-PROVENCE

**11- TIFFANY BIGNOLLES-SORBIE**, greffière, TJ DRAGUIGNAN

**12- VALERIE LEFEVRE**, adjointe administrative, CA AIX-EN-PROVENCE

**Vos représentants seront chargés d'examiner les questions collectives de travail ayant un impact fort sur votre vie professionnelle. Il est donc important de nous apporter une large majorité afin de porter un projet ambitieux de défense de vos intérêts.**